751 Liaison des vedettes établies - Nom géographique (R)

Premier indicateur

Non défini

␣ Non défini

Second indicateur

Thésaurus

0 Vedettes-matière de la Library of Congress (LCSH)
1 Vedettes-matière de la Library of Congress pour la littérature jeunesse (CYAC)
2 Vedettes-matière de la National Library of Medicine (MeSH)
3 Fichier d'autorité de vedettes-matière de la National Agricultural Library (NAL)
4 Source non précisée
5 Vedettes-matière canadiennes (CSH)
6 Répertoire de vedettes-matière (RVM)
7 Source indiquée dans la sous-zone ‡2

Codes de sous-zones

‡a Nom géographique (NR)
‡g Renseignements divers (R)
‡i Information sur la relation (R)
‡v Subdivision de forme (R)
‡w Sous-zone de contrôle (NR)
/0 Affichage de la liaison
/1 Complexité de remplacement
‡x Subdivision générale (R)
‡y Subdivision chronologique (R)
‡z Subdivision géographique (R)
‡0 Numéro normalisé ou de contrôle de la notice d'autorité (R)
‡1 URI de l'objet du monde réel (R)
‡2 Source de la vedette ou du terme (NR)
‡4 Relation (R)
‡5 Institution à laquelle s'applique la zone (R)
‡6 Liaison (NR)
‡7 Provenance des données (R)
‡8 Numéro de liaison de zone et de séquence (R)

DÉFINITION ET PORTÉE DE LA ZONE

Cette zone renferme un nom géographique équivalent à la vedette de nom géographique dans la zone 151 ou à la subdivision géographique dans la zone 181 de la même notice. Elle sert à relier, à l'intérieur d'un système, des vedettes de thésaurus ou fichiers d'autorité différents.

LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

La plupart des désignateurs de contenu définis pour la zone 751 sont les mêmes que ceux qui sont définis pour les zones 151 (Vedette - Nom géographique), 451 (Rappel de renvoi « voir » - Nom géographique) et 551 (Rappel de renvoi « voir aussi » - Nom géographique). La section *X51 Noms géographiques - Renseignements généraux* renferme des lignes directrices, une description et des conventions d'entrée des données pour les désignateurs de contenu communs à ces zones

La section *7XX Liaison des vedettes - Renseignements généraux* renferme des lignes directrices pour l'application du second indicateur, des sous-zones ‡i (Information sur la relation), ‡w (Sous-zone de contrôle), ‡2 (Source de la vedette ou du terme) et ‡4 (Relation) dans la zone 751.

■ EXEMPLES

Noms géographiques équivalents provenant de thésaurus différents :

008/09 a *[notice de vedette établie]*
008/10 c *[code indiquant une vedette de nom]*
008/11 a *[code indiquant les LCSH]*
151 ␢␢‡aNew York (N.Y.)
751 ␢2‡a New York City
[Vedette provenant des MeSH]

008/09 a *[notice de vedette établie]*
008/10 c *[code indiquant une vedette de nom]*
008/11 c *[code indiquant les MeSH]*
151 ␢␢‡aNew York City
751 ␢0‡a New York (N.Y.)
[Vedette provenant des LCSH]